

---

Communiqué de presse

vendredi 21 novembre 2008

## Position de la CPU du 20 novembre 2008\*

### Sur la formation des enseignants

---

La CPU a déjà pris de très nombreuses positions publiques sur la formation des enseignants, dont la dernière, en date du 6 novembre, commune avec la CDIUFM.

Au moment où les universités travaillent sur une offre de formation nouvelle, la CPU tient cependant à réexprimer quelques positions fermes :

- La CPU demande instamment au MESR et à l'AERES de donner satisfaction à la demande conjointe de la CPU et de la CDIUFM de reporter la date de remise des dossiers de masters préparant aux métiers de l'enseignement à la fin février, si les nouveaux concours sont maintenus pour 2010. Compte tenu des exigences de qualité qui sont les nôtres et de la complexité des dispositifs à mettre en œuvre au sein des universités et entre universités, ce délai est absolument nécessaire.

- Suite au prolongement de fait de la durée des études d'au moins une année avant l'obtention d'un concours, une réelle politique de soutien financier aux étudiants visant les professions enseignantes est indispensable pour éviter que les étudiants des milieux les plus modestes ne se détournent de ces métiers.

- LA CPU invite par ailleurs toutes les universités à travailler dans un esprit de concertation et de coopération, entre elles et avec les IUFM, conforme à l'esprit du protocole d'accord signé entre les universités au moment des intégrations des IUFM. Conformément à la circulaire de la DGES, les politiques de site et les cohabilitations doivent donc être mises en œuvre, autant que possible, pour éviter les concurrences stériles et dispendieuses.

\*Adoptée à l'unanimité (3 abstentions)

Contact presse : Sophie Dotaro [sophie.dotaro@cpu.fr](mailto:sophie.dotaro@cpu.fr) 01 44 32 91 27 – 06 65 04 49 21